

Présentation de la structure

Depuis 2012, l'île de Ré est labellisée « Pays d'art et d'histoire » par le Ministère de la Culture et mène, à ce titre, des missions d'animations et de valorisation des patrimoines.

Dans le cadre du renouvellement décennal de son label, le service patrimoine souhaite valoriser le patrimoine culturel immatériel et engager, à ce titre, un travail de recherche, en vue d'une publication, sur la musique populaire au XIX^e siècle (harmonies, fanfares...) en concertation avec les acteurs locaux.

Par ailleurs, en partenariat avec l'université et la ville de La Rochelle, le département de Charente Maritime, le musée de l'Armée (Invalides) et la Région Nouvelle Aquitaine, le PAH est engagé dans un projet de commémoration des 400 ans des guerres de religion. L'année 2024 sera notamment marquée par l'organisation d'un colloque scientifique autour de ce projet.

Dans ce contexte, le service patrimoine est à la recherche d'un(e) étudiant(e) en stage.

Présentation des missions

Sous l'autorité du directeur du service patrimoine, le (ou la) stagiaire sera chargé(e) de :

Mission principale (80 %)

- Mener un travail de recherche sur la musique populaire du XIX^e siècle sur l'île de Ré ;
- Organiser des groupes de travail avec les acteurs locaux et coordonner le projet de publication ;

Mission secondaire (20 %) :

- Participer au pilotage général du projet de commémoration des 400 ans des guerres de religion (comité de pilotage, comité scientifique et groupes de travail) ;
- Participer à l'organisation du colloque scientifique (automne 2024) ;
- Exécution de tâches diverses en lien avec les missions du service.

Profil recherché

- Etudiant en master 1 ou 2 Histoire, Histoire de l'art, médiation culturelle, ethnologie
- Bonnes connaissances du label VPAH et de ses enjeux
- Maîtrise des outils et techniques de recherches scientifiques
- Bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles
- Sens du service public
- Rigueur, autonomie et aisance pour le travail en équipe

Conditions de stage

- Stage à partir du 1^{er} mars 2024 entre 3 et 6 mois selon les disponibilités des stagiaires
- 35h / semaine : disponibilités exceptionnelles demandées en soirée ou week-end selon les événements du service et/ou en lien avec les missions du stage
- Permis B requis (véhicules de service mis à disposition pour les déplacements)
- gratification selon tarifs en vigueur

Informations complémentaires :

Pôle service à la population / Service Patrimoine et Architecture

Quentin MASSIAS, responsable

quentin.massias@cc-iledere.fr / 06 27 61 83 14